

L'Œuvre de l'enseignement catholique Unité et diversité (1830-1960)

Brigitte GERARD

Comment concilier un projet commun, une « œuvre » globale, visant à développer un enseignement catholique suffisamment solide, avec une multitude de réalisations concrètes, notamment au niveau des congrégations masculines et féminines ? C'est ce qu'explique **Dominique GROOTAERS**, professeure à l'Université catholique de Louvain, dans ce chapitre du livre *L'enseignement catholique en Belgique*.

“ Si, dans une perspective socio-historique, nous voulons caractériser le projet de l'enseignement catholique en Belgique de 1830 à aujourd'hui, nous rencontrons un triple défi. » Le ton est ainsi donné par Dominique GROOTAERS dès l'ouverture de ce chapitre.

La tâche n'est pas simple, compte tenu de la durée de la période concernée, mais aussi de la diversité des visages de l'enseignement catholique. L'auteure poursuit : « Il s'agit de montrer comment la myriade de réalisations portées par les acteurs dans le domaine de l'enseignement catholique constitue un édifice suffisamment cohérent que pour être qualifié d'« Œuvre belge d'enseignement catholique ». » Et, précise-t-elle, « Nous utilisons le terme d'« Œuvre » dans un sens idéal-typique. Le choix de ce terme pour désigner le projet initial de l'enseignement catholique nous semble d'autant plus adéquat que les défenseurs de l'enseignement catholique en Belgique utilisent alors eux-mêmes cette expression. »

Autre défi de taille : « Il s'agit aussi d'illustrer, par quelques coups de projecteur, comment la diversité des initiatives et des plans d'action pédagogiques apparaît en phase avec différents publics et contextes et en résonance avec l'inspiration originale des fondateurs. » L'occasion, pour D. GROOTAERS, de se pencher sur les approches pédagogiques lasallienne (frères des écoles chrétiennes), jésuite, salésienne (Don Bosco), ou encore celle des Aumôniers du Travail... « Il s'agit enfin, conclut l'auteure, de tenter d'esquisser à grands traits la mutation du projet de l'enseignement catholique marquant une rupture entre la première période (1830-1960) et une nouvelle période débutant après le Pacte scolaire. »¹



1



2

Hétérogénéité et cohérence

C'est aux trois défis décrits ci-avant que D. GROOTAERS consacre ce chapitre. Elle envisage au départ le point de vue de la cohérence et de l'unité du projet de l'enseignement catholique en Belgique, caractérisé, jusqu'au Pacte scolaire au moins, comme une entreprise apostolique de nature offensive. Cette période est ainsi qualifiée de « *période apostolique* » du projet d'enseignement catholique. Elle se concentre ici en particulier sur les moments créatifs initiaux correspondant au « *temps des fondations* ».

La professeure met ensuite en lumière la diversité des initiatives qui, ensemble, donnent corps au projet de l'enseignement catholique. C'est cette double caractéristique d'hétérogénéité et de cohérence que l'auteure illustre par divers exemples, en abordant le versant masculin de l'Œuvre ainsi que son versant féminin.

D. GROOTAERS envisage, enfin, brièvement la profonde transformation de l'enseignement catholique marquant la fin de son projet apostolique, en la contextualisant. Une nouvelle période socio-historique s'amorce, en effet, à partir des années 1960, correspondant au « *temps des mutations* ».

Photo 1 : « *École de mécanique automobile* » de l'Institut Saint-Georges des salésiens à Woluwe-Saint-Pierre. Carte postale, années 1930. Dès le début du XX^e siècle, les salésiens ouvrent des écoles techniques et professionnelles dans toute la Belgique.

Photo 2 : salle de dactylographie de l'Institut Saint-Ferdinand des frères des Écoles chrétiennes à Jemappes. Carte postale, années 1930.

Extrait

Si la période apostolique du projet de l'enseignement catholique se caractérise par une conquête au sens économique, se traduisant par des réalisations concrètes d'envergure, doublée d'une conquête des esprits, ce projet n'en met pas moins le but de l'éducation chrétienne en priorité, au moins jusqu'au Pacte scolaire.

« *Durant cette première période, le but éducatif du projet de l'enseignement catholique, défini sous l'angle apostolique par « vivre en bon chrétien dans la société », se décline alors en une série de sous-projets éducatifs en fonction du contexte et du public visés. Au XIX^e siècle, un grand nombre d'établissements catholiques sont des écoles primaires locales de taille modeste se consacrant à l'instruction de base des publics populaires. Mais, dans l'optique de la mission sociale et religieuse, diocèses et congrégations développent rapidement tout un réseau d'enseignement postprimaire de formes très hétérogènes. Cette hétérogénéité des réalisations peut être imputée, à la fois, à l'adaptation aux opportunités et aux circonstances particulières rencontrées et, à la fois, à la créativité éducative de leurs promoteurs qui, pour certains plus que d'autres, dessinent un plan et élaborent une vision d'avenir.*

Paradoxalement, la variété de l'offre d'enseignement postprimaire accroît la solidité de l'édifice. En effet, elle permet d'atteindre le but commun de préparation des jeunes à occuper chrétiennement une place donnée dans la société grâce à une palette de

sous-projets s'accordant, chacun plus particulièrement, à l'une des places définies dans l'ordre social.

Au premier rang, les humanités classiques (gréco-latines) sont destinées à former l'élite sociale (sans oublier les futurs prêtres) et constituent la seule voie d'accès à l'université jusqu'à la loi d'omnivalence des diplômes de 1963. En ce qui concerne les études postprimaires pour les garçons, c'est cette voie qui est clairement privilégiée dans le projet de l'enseignement catholique, tout au moins jusqu'au Pacte scolaire qui sonne l'heure de la gratuité et de l'ouverture de l'enseignement secondaire à tous les jeunes de 12 ans. Les collèges demandent aux parents de payer un minerval et comprennent le plus souvent un internat. Plusieurs congrégations se sont spécialisées dans ce type d'humanités et l'enseignement diocésain lui accorde la majorité de son investissement éducatif.

Cependant, dès 1830, les initiatives relevant de l'œuvre ne se limitent pas, loin de là, à cette offre d'études relativement homogène qui occupe le devant de la scène, pour les garçons tout au moins, et s'adresse à un public trié sur le volet et peu nombreux ! D'autres types d'offres sont élaborés par différents acteurs pour toucher d'autres publics et les préparer à d'autres places sociales. »² ■

1. Jan DE MAEYER et Paul WYNANTS, éd., *L'enseignement catholique en Belgique. Des identités en évolution (19^e-21^e siècles)*, Éditions Averbode/Érasme, 2016, p. 107

2. Ibidem, pp. 108-109